

CONTRIBUTION À LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

*La voix des adhérents et adhérentes
de La République En Marche*

Le 5 février 2020

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !



L'urgence climatique et écologique est là.

Pour y répondre, de nombreuses actions ont été engagées depuis 2017 : la France est le premier pays du monde à interdire l'exploitation et l'exploration des hydrocarbures, à supprimer tous les plastiques à usage unique d'ici 2040. Elle s'est engagée à fermer ses centrales à charbon d'ici 2022 et l'agriculture bio aura doublé sa surface en 2022. Au niveau européen, c'est à notre pays que l'on devra la Banque du Climat, le Green Deal, l'interdiction complète des néonicotinoïdes "tueurs d'abeilles".

Elle est enfin le premier pays à mettre en place une assemblée citoyenne sur le climat.

Mais pour être à la hauteur de l'enjeu, il est indispensable d'aller plus loin. Ce n'est pas seulement d'ambition dont nous avons besoin : il nous faut dépasser la méfiance et la désinformation qui paralysent une partie du pays et freinent nos progrès collectifs.

Nous avons demandé aux adhérentes et adhérents de La République En Marche de faire remonter leurs idées afin de contribuer aux travaux des 150 citoyen(ne)s tiré(e)s au sort dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Grâce à cet effort collectif, fidèle à l'ADN du Mouvement, voici 10 idées pour le climat structurées en deux axes :

- Transformer notre système
- Aider les Français(es) dans leurs actions individuelles

Qu'est-ce que la Convention Citoyenne pour le Climat ?

Décidée par le président de la République, la Convention Citoyenne pour le Climat est une expérience démocratique inédite en France qui donne la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique.

Elle a pour mandat de définir une série de mesures pour atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale.

Elle réunit 150 personnes, toutes tirées au sort, qui débattent et préparent des projets de loi sur l'ensemble des questions relatives aux moyens de lutter contre le changement climatique.

<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

TRANSFORMER NOTRE SYSTÈME

1. Indexer les loyers sur le bilan énergétique du logement.

Lorsque des passoires thermiques sont en location à des prix élevés, il pourrait être possible de réduire le loyer : une location mal isolée aurait ainsi un loyer qui diminuerait chaque année pour encourager les propriétaires à faire des travaux d'isolation. Si cela ne se montrait pas assez efficace après une période donnée, l'interdiction de la location de ces biens pourrait être envisagée.

“Un logement mal isolé doit avoir un loyer qui diminue chaque année pour encourager les propriétaires à faire des travaux d'isolation”

– Jean-Paul

“L'indexation du prix des logements sur leur bilan énergétique : des passoires thermiques sont parfois en vente ou en location à des prix exubérants, et aujourd'hui, le propriétaire d'une passoire thermique n'a aucun intérêt à isoler son logement”

– Alexis

2. Publier un index environnemental des entreprises.

Les pouvoirs publics pourraient publier un index ou un classement en fonction des performances environnementales des entreprises. Le calcul pourrait par exemple se faire sur la base du score moyen de leurs produits respectifs, de leurs activités, etc.

“Pourquoi ne pas expérimenter le « name and shame » pour les pollueurs et pour le financement d'activités polluantes ?”

– Jean-Claude

3. Rendre l'État exemplaire.

La transition écologique demande des efforts à toutes et à tous : il est juste que l'État s'engage plus fortement. Il faut que d'ici quelques années, l'État n'utilise que des véhicules propres, diminue ses déchets et sa consommation d'énergie.

“A l'horizon 2030, mettre en place une administration d'Etat zéro déchet. Supprimer les gobelets en plastique, doter les agents d'une tablette pour éviter les impressions... Nous devons avoir une administration exemplaire ! Si elle y parvient, les entreprises suivront.”

– Amélie

“L'État doit montrer l'exemple, les administrations, les collectivités, tout ce que font nos élus doit être exemplaire en environnement”

– Éric

4. Interdire les plastiques non-recyclables avant 2025 et déployer la consigne.

Si nous voulons atteindre 100% de plastiques recyclés d'ici 2025, il faut d'abord réguler les matières utilisées aujourd'hui et donc interdire rapidement les plastiques non-recyclables. Concernant les emballages, qui représentent une grande partie de nos déchets domestiques, nous proposons de développer largement les dispositifs de consignes pour améliorer rapidement le taux de réemploi. Il pourrait également être envisagé de soutenir le développement d'une nouvelle génération de matières véritablement biodégradables.

“N'autoriser que les emballages biodégradables. Rien de mieux que mettre les entreprises en compétition pour y parvenir !”

– Evelyne

“Recycler les bouteilles en plastique comme c'est le cas en Allemagne dans les magasins (consigne automatique)”

– Laurence

5. Accélérer la réduction de la pollution des voitures.

La loi d'orientation des mobilités 2019 a déjà instauré de nouvelles obligations. Celles-ci pourraient être renforcées en interdisant la publicité des véhicules les plus polluants, ou en créant un bonus-malus en fonction du poids du véhicule - en particulier pour mieux prendre en compte les SUV.

“Définir des critères de limitation de la publicité pour des produits écologiquement nocifs (ex : interdire la publicité pour les SUV)”

– Michelle

“Surtaxer les SUV, les 4x4 en fonction de leur consommation ou empreinte carbone et en fonction de leur poids total.”

– Guillaume

6. Développer des alternatives aux chauffages extérieurs.

Les chauffages de terrasse sont une source de perte d'énergie considérable. Des solutions imaginées avec les commerçant(e)s doivent pouvoir être trouvées, à l'image d'une meilleure isolation ou de couvertures étanches. À cela pourrait être ajoutée l'obligation pour les commerçant(e)s de maintenir leurs portes fermées en période de chauffe ou de climatisation.

“J'habite dans un quartier étudiant, avec de nombreux bars disposant de terrasses. En hiver, les chauffages sont à fond et l'été les clim tournent à plein régime pendant que les portes sont grandes ouvertes pour ne pas gêner le service. À notre époque, quelle aberration !”

– Léa

AIDER LES FRANÇAIS ET LES FRANÇAISES DANS LEURS ACTIONS INDIVIDUELLES



7. Mieux informer sur l’empreinte carbone des produits et des aliments.

Le système d’étiquetage pour l’électroménager et les indications nutritionnelles aident déjà les Français(es) à mieux consommer. Depuis 2019, la loi permet aux entreprises volontaires d’expérimenter un dispositif d’affichage environnemental et social : cet affichage pourrait devenir obligatoire pour tous les produits dès 2021 et repris au niveau européen.

“Imposer un étiquetage clair qui donne la provenance, la qualité des produits et le coût écologique: l’étiquetage, c’est redoutable !”

– Jacques

“Permettre aux consommateurs d’avoir une idée de l’empreinte carbone des objets qu’ils consomment. Il a été prouvé que le système d’étiquetage de A à E pour l’électroménager a aidé les ménages à faire des choix plus écologiques ces dernières années”

– Louise

8. Prévoir des enseignements tout au long de la scolarité sur les enjeux climatiques et l’alimentation du quotidien.

Les jeunes générations portent l’action écologique : ne laissons pas aux réseaux sociaux l’exclusivité de l’information.

“Cela ne peut se faire du jour au lendemain mais cette éducation écologique doit commencer dès l’école, ce sont nos enfants qu’il faut forger à cette idée”

– Marie-José

“L’éducation environnementale, cela doit avoir la même importance que les autres sujets! Il faut amener et éduquer les élèves dans les supermarchés, les déchèterie, les abattoirs, les fermes. C’est la seule façon ! Et quoi de mieux que les enfants pour convaincre les adultes.”

– Elliot

9. Impliquer les plus jeunes.

Les arbres sont l’une des solutions contre le réchauffement climatique : pourquoi ne pas proposer à chaque enfant d’en planter un par an ou aux classes de reboiser des friches ? De même, dans l’esprit du “capital jeune” sur lequel nous travaillons, pourquoi ne pas offrir à chaque jeune de moins de 16 ans qui le souhaiterait un vélo ?

“Beaucoup de choses se jouent via l’éducation. Ainsi, ne devrions-nous pas, dès la maternelle, faire planter un arbre à chaque élève, qu’il devra entretenir, suivre, faire grandir ? Cela permettrait de prendre conscience dès le plus jeune âge de l’importance de prendre soin de la nature et de la façon dont l’homme doit positivement interagir avec.”

– Claude

“Pour beaucoup de gens, j’ai l’impression que le plus dur est de changer les habitudes. Mais si on offre un vélo à un enfant, par exemple, on forme le cycliste de demain!”

– Marine

10. Mieux sanctionner les personnes qui polluent la nature.

L’Agence nationale du travail d’intérêt général a été lancée en 2018 pour encourager ce type de peine, peu coûteuse, efficace contre la récidive, et utile pour le/la condamné(e). Les personnes prises en flagrant délit de dégradation ou de dépôts sauvages de déchets pourraient ainsi être bien plus souvent affectées à des travaux d’intérêt général (nettoyage de parc, de forêts, etc.).

“Il faudrait plus de sanctions contre les déviants: des travaux d’intérêt général plutôt que la prison”

– Jocelyne

“Mettre en place une mesure drastique face à l’abandon de déchets dans la nature. Amendes et travaux d’intérêt général systématiques pour les personnes qui abandonnent un déchet dans la nature”

– Pierre